



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)

Sous-Bassin Hydrographique de la SENNE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thiès
- Intercommunale du Brabant Wallon
- Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Borinage-Centre

PASH DRESSE PAR :

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SENNE

Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoît Lutjens Elio Di Rupo

Feuille n° 9/16 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia) : habit ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib) : habit ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) : habit ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib) : habit ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III) : habit ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant, adjudgé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression, Collecteur gravitaire, Egot sous pression, Egot gravitaire

Cas particuliers

- A diagnostiquer - A rénover
- Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées

Station d'épuration

Station publique existante, adjudgé ou en construction, à réaliser

Station à statut particulier : privée, à déclasser

Autres problèmes

Démergement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant, adjudgé ou en construction, à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/05/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia), Prévention éloignée (Ib), Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 05/05/2002)

Navigable, ter catégorie, 2ème catégorie, Slème catégorie, non classé, Cours voûtés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/05/2004)

Point ou zone de baignade, Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle :

- Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGTLP

Plan de secteur (Mise à jour : 29/11/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'ont pas en fait la responsabilité de la DGTLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

— — — — Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/01/2005)

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 0394

Origine des données cartographiques : MFW-DGRNE - MFW-DGTLP - IGN

Traitement des données : OEA et SPGE

